

Éléments signalétiques et administratifs

Situation administrative		
Nom d'usage de l'aménagement	Aménagement de la forêt domaniale du Val-Suzon	
Catégorie de propriétaire	Etat	
Numéro du ou des départements de situation	21 - CÔTE-D'OR	
N° ONF de la région nationale IFN de référence	Beaujolais viticole & côtes de Bourgogne	
DRA ou SRA de référence	Bourgogne	
Période d'application		année
Année début aménagement		2005
Année échéance aménagement		2021
Détail des forêts aménagées		
Dénomination	Identifiant national de la forêt	Surface cadastrale
val-suzon	F22096V	2 100,6920
Surfaces de l'aménagement		
Surface cadastrale	2 100,6920 ha	
Surface retenue pour la gestion	2 100,69 ha	
Surface boisée en début d'aménagement	2 061,71 ha	
Surface en sylviculture de production	1 484,24 ha	
Surface hors sylviculture de production	616,45 ha	

La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principale par niveau d'enjeu	surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)				
	Sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Fonctions principales	Sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Production ligneuse	sans objet	faible 2 101	moyen	fort	2 101
Ecologie		ordinaire	reconnu	fort 2 101	2 101
Paysage, accueil, eau potable		local 3	reconnu	fort 2 098	2 101
Protection contre les risques naturels	sans objet 2 101	faible	moyen	fort	2 101

Cadre réglementaire	surface concernée
Forêt de protection (foncière)	
Coeur de parc national	
Réserves naturelles nationales ou régionales	2 101 ha
Réserve biologique intégrale (RBI)	
Réserve biologique dirigée (RBD)	
Arrêté de protection de biotope	15 ha
Site classé	2 098 ha
Monuments historiques inscrits	
Monuments historiques classés	
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	185 ha

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée
Aire d'adhésion de parc national	
Parc naturel régional	
Charte Forestière de Territoire	
Natura 2000 habitats (ZSC)	1 071 ha
Natura 2000 oiseaux (ZPS)	
ZNIEFF de type I	1 208 ha
ZNIEFF de type II	2 101 ha
Unités de conservation in situ des ressources génétiques	
Mesures de compensation environnementale en cours	
Contrats Natura 2000 en cours	
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	
Plan de prévention des risques incendie	
Zone de rétention eau	
Réserve nationale de chasse	
Pastoralisme	

Eléments qui imposent des adaptations de gestion	
Menaces fortes	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	
Déséquilibre grande faune / flore	
Incendies	
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion	
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	1 ha
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	
Pratique de l'affouage	
Dispositifs de recherche	1 ha
Importance sociale ou économique de la chasse	2 101 ha

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt (aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête...)	surface concernée
Forêt d'exception	2 101 ha

Décisions d'aménagement

Essences présentes dans la forêt	Pourcentage de la surface boisée
Autre Feuillu	14
Autre Résineux	4
Chêne indigène	60
Epicéa commun	1
Grand érable	0
Frêne	1
Hêtre	16
Pin noir divers	0
Tilleul	4
TOTAL	100 %

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière		258,90
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets		
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière	381,35	229,68
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée	5,48	5,49
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)		
Taillis (T)		
Taillis-sous-futaie (TSF)	1 097,41	1 439,10
Attente sans traitement défini		
hors sylviculture	616,45	167,52
TOTAL	2 100,69	

surface égale à surface retenue pour la gestion

Essences principales objectif et critères d'exploitabilité					
Essences principales objectif	précisions	surface en sylviculture	% de la surface en culture	age exploitabilité	diamètre exploitabilité
Chêne sessile		1069.44	72,1	170	55
Hêtre		5.48	0,4	110	55
Hêtre		381.35	25,7	120	60
Hêtre		27.97	1,9	120	55
TOTAL		1 484,24	surf. égale à (surface en sylviculture de production) - (surf. en attente sans traitement défini)		

CHOIX DE RENOUVELLEMENT

F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	
F. parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (c'est à dire sans coupe)	
Surface moyenne annuelle à passer en coupe T ou TSF	20,89 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe FIRR ou FJ	57,00 ha

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface (ha)
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV) : partie boisée	
	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois	
	Total vieillissement	
Surfaces en sénescence	Ilots de sénescence (groupe ILS) : partie boisée	
	RBI : surf. boisée (prise en compte dans la limite de 500 ha)	
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme	585,09 ha
	Total sénescence	585,09 ha

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité docob et gestion préconisée	Existence d'un DOCOB ; l'aménagement est compatible avec le DOCOB et ne génère pas d'effet notable dommageable

Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée	
Production en m3/ha/an sur surface en sylviculture	1,5 m3/ha/an
Récoltes prévisibles sur la durée d'aménagement	
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production :	1,8 m3/ha/an